

A QUI S'ADRESSER ?

Renseignements auprès
de l'équipe du Programme
de Réussite Educative

CCAS DE SOCHAUX

MAIRIE DE SOCHAUX

1 RUE DE L'HÔTEL DE VILLE
25600 SOCHAUX

03 81 94 78 80

Permanences sur rendez-vous :
Lundi matin, mardi, jeudi et vendredi

CCAS DE GRAND-CHARMONT

21 RUE DU STADE
25200 GRAND-CHARMONT

03 81 31 09 30

Permanences sur rendez-vous :
Lundi après-midi, mercredi, jeudi et vendredi

VOTRE CONTACT

Rafika Essahlaoui
Coordinatrice PRE
coordinatrice.pre@gmail.com
06 46 78 35 82

Akim Khennouf
Référent PRE
referent.pr@gmail.com
06 76 04 26 55

**PRO
GRA
MME**
*de
réussite
éducative*

ÉCOUTER, SOUTENIR ET ACCOMPAGNER VOTRE
ENFANT VERS SA RÉUSSITE !

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

ceas

Centre Communautaire d'Action Sociale

Ville de
Grand
Charmont

CCAS
Centre Communautaire d'Action Sociale
Ville de Sochaux

Sochaux
Plus qu'une ville

Vous êtes inquiets au sujet de votre enfant et souhaiteriez en parler ?

Vous cherchez une aide ou un soutien éducatif ?

Vous voulez agir pour que la situation change ?

UNE ÉQUIPE A VOTRE DISPOSITION POUR

Mettre en place **un parcours de réussite éducative gratuit et confidentiel** pour votre enfant en lien avec les enseignants et d'autres professionnels.

POUR QUI ?

Pour les enfants et adolescents domiciliés à **Sochaux ou Grand-Charmont**, âgés de **3 à 18 ans** qui ont besoin d'un coup de pouce pour dépasser les difficultés rencontrées.

AVEC QUI ?

Une coordinatrice pour évaluer avec vous les besoins de votre enfant et les actions possibles pour sa réussite.

Un référent de parcours pour vous accompagner tout au long des actions mises en place.

COMMENT ?

1 Rencontrez la coordinatrice PRE et/ou le référent de parcours pour échanger sur votre demande.

2 Si votre enfant et vous souhaitez vous engager, la situation de votre enfant est présentée en commission.

3 Le référent vous accompagne tout au long du parcours individuel de votre enfant et suit ses progrès avec vous.



EXEMPLES D'ACTIONS

- Coup de pouce scolaire (accompagnement aux devoirs, orientation, méthodologie...)
- Accès aux soins et à des professionnels de santé (psychologue, orthophoniste ...)
- Médiation famille-école.
- Conseils pour les parents.
- Accompagnement pour l'accès aux activités de loisirs.